
CESER : **Session plénière du 12 juin 2017**
Intervention n° : **03**
Document : **Une nouvelle offre ferroviaire en Bretagne**
Orateur : **René Le Pape**

Je m'exprime au nom des acteurs économiques du collège 1.

Les évolutions de l'offre de transport ferroviaire en Bretagne attendues le 2 juillet prochain sont majeures. Toute la région est en effet concernée par les gains de temps issus de la nouvelle ligne TGV reliant Rennes à Paris.

Il faut souligner la volonté du Conseil régional de profiter de cette opportunité pour redéfinir l'organisation de la desserte ferroviaire en Bretagne. Complétée des investissements dans les Pôles d'échange multimodaux, gageons que cette réorganisation fluidifiera les déplacements quotidiens de tous les bretons.

Pour autant, il nous faut considérer ce travail comme une étape et non comme un aboutissement.

Nous devons en effet garder à l'esprit que l'objectif des 3h entre Paris et Brest ou Quimper, rappelé en début du bordereau, n'est pas atteint même si les gains de temps sont importants. Il sera donc encore difficile, notamment pour les acteurs économiques, de profiter pleinement des trajets directs entre le Finistère et Paris.

Rappelons ici que cette année, Bordeaux, pourtant situé à égale distance de Paris que Brest, environ 550 kilomètres par la route, sera à 2h de la capitale et qu'il ne faut déjà que 3h pour relier Marseille depuis Paris, alors que 750 kilomètres séparent les deux villes.

Enfin, un mot concernant l'inauguration de cette infrastructure. Chacun a constaté les efforts déployés pour communiquer sur notre région à l'occasion de la mise en service de la LGV. Nous regrettons que la cérémonie d'inauguration, tenue le même jour mais après celle concernant la ligne vers Bordeaux, ne soit pas à la hauteur des efforts engagés en Bretagne jusqu'alors

Je vous remercie de votre attention.